

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, les élus socialistes au Conseil régional ont été en novembre dernier, à l'origine de l'amendement au plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PREDMA) rejetant la création de centres d'enfouissement des déchets à Sainte-Escobille et à Allainville.

En effet, l'enquête publique menée dans le cadre du PREDMA, a mis en lumière la prégnance du débat sur les centres d'enfouissement. Une évolution législative en la matière est nécessaire, nous l'appelons de nos vœux et nous entendons sensibiliser les parlementaires sur les nuisances et les limites de la procédure d'inscription des sites d'enfouissement en préfecture.

L'impact de ce projet sur l'environnement étant inacceptable, Je vous confirme l'opposition résolue des candidats conduits par Jean-Paul Huchon au projet d'implantation d'un centre de stockage des déchets ultimes à Sainte-Escobille.

Cordialement,

Laetitia MARTIG-DECES
Conseillère Municipale de Coulommiers (77)
Candidate aux élections régionales sur la liste PS de Seine-et-Marne